

RECYCLAGE OBLIGATOIRE DES MONITEURS DE VOL LIBRE

(Arrêté du 3 octobre 2017- Arrêté du 15 juillet 2019)

CALENDRIER 2022

1er semestre 2022	
du 04 au 06 janvier inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A. COMPLET
du 11 au 13 janvier inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A. COMPLET
du 15 au 17 mars inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A.
du 22 au 24 mars inclus	LA BRESSE (88)
du 12 au 14 avril inclus	SAINT-AUBAN (04)
2ème semestre 2022	
du 27 au 29 septembre inclus	VOIRON (38)
du 04 au 06 octobre inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A.
du 25 au 27 octobre inclus	SAINT-AUBAN (04)
du 08 au 10 novembre inclus	VOIRON (38)
du 15 au 17 novembre inclus	OCCITANIE (lieu à déterminer)
du 21 au 23 novembre inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A.
du 06 au 08 décembre inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A.
du 13 au 15 décembre inclus	CHAMONIX (74) E.N.S.A.

Information : Les sessions seront maintenues sous réserve d'un effectif minimum de 8 participants